

Chapitre 7

QCM

Réponse unique

1. **d.** les banques.
2. **a.** permet aux banques de se refinancer.
3. **a.** unité de compte.
4. **b.** elle est acceptée par tous, partout et tout le temps.
5. **c.** est de favoriser la coordination des banques centrales.

Plusieurs réponses possibles

6. **b et c.** permet à la banque centrale de contrôler la quantité de monnaie en circulation. correspond au taux directeur de la banque centrale.
7. **a et d.** permet la mise en relation de l'épargne disponible et des besoins d'investissement. s'inscrit comme un espace de rencontre entre l'offre et la demande de financement.
8. **a, b et d.** est de relayer la politique de la BCE. est de créer de la monnaie banque centrale. est de veiller à la stabilité financière en France.
9. **a et c.** est liée aux besoins de financement par le crédit. est liée à l'octroi de crédit.
10. **a, c et d.** permet de réaliser des profits pour les banques en jouant sur la variation des taux. permet de réaliser des profits en jouant sur les échéances des créances. s'explique par les différences des taux à court et long terme.

Réponses à justifier

11. **a, c et d.** Il a permis d'aiguiser la concurrence du marché des services bancaires. Il a permis de réorienter l'activité des banques. Il a été encadré par la loi bancaire du 24 janvier 1984.
12. **c et d.** Il a permis de réduire les coûts de transaction. Il a permis de réduire les asymétries d'information.
13. **a et d.** Il a facilité la circulation des capitaux. Il est lié à l'émergence du modèle de la banque universelle.
14. **b, c et d.** Cela permet de structurer le marché secondaire. Cela permet de structurer le marché obligataire. Cela permet de structurer le marché primaire.
15. **c.** Car c'est une réserve de valeur afin de conserver du pouvoir d'achat pour l'utiliser plus tard.

EXERCICES

EXERCICE 1 — LE FINANCEMENT DES PME

1. Repérez les avantages et les limites du soutien des banques envers les PME.

À l'aide du document, on distingue le rôle majeur joué par les banques dans le cadre du financement de l'activité des PME. En effet, les banques permettent de financer à travers les crédits octroyés les investissements souhaités. C'est un élément fondamental de la dynamique des PME/ETI. Le fait que les banques valident un nombre croissant de crédits (« 97 % des PME/ETI ayant demandé un crédit d'investissement l'ont obtenu en totalité ou à plus de 75 % ») montre la confiance des sociétés financières envers les sociétés non financières.

Toutefois, la capacité de remboursement peut être une limite car les entreprises doivent subir le poids des charges d'intérêt pour les nouveaux crédits. Le taux moyen était de 3,4 % en août 2025. Enfin, les banques demandent en retour des projets qualitatifs avec des objectifs à atteindre afin de les rendre viables. Quelquefois cela passe (ou passera) par des recherches de financements extérieurs et/ou des financements par fonds propres afin de diversifier les sources car le coût du crédit - à lui seul - peut être une limite à l'investissement.

2. Repérez les circuits de financement utilisés par les PME en France.

À l'aide du document, on distingue plusieurs circuits de financement. Dans un premier temps, le financement intermédié à travers l'octroi d'emprunt par les banques (crédits d'investissements et/ou de trésorerie).

Puis un financement désintermédié en allant chercher des agents en capacité de financement sur les marchés des capitaux (ouverture du capital (actions), émission d'obligations). Enfin, l'autofinancement à travers l'utilisation des fonds propres. La diversification des financements apparaît fondamentale.

EXERCICE 2 — LE FINANCEMENT DES SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES CROWDFUNDING

1. Calculez la part (le poids relatif) des PME-ETI dans l'en-cours total de crédit en 2024.

À l'aide du document "Évolution des crédits bancaires pour les entreprises", on peut constater une augmentation de 3,1 % des en-cours en décembre 2024 par rapport à décembre 2023 avec un montant total de 1 392 Md€ pour l'ensemble des entreprises.

En ce qui concerne les PME, elles représentent 42 % des crédits bancaires avec un taux d'intérêt moyen plus élevé que les ETI et les grandes entreprises. Les ETI, quant à elles, disposent d'un peu plus de 24 % des en-cours. Ensemble, ces types d'entreprises sollicitent plus de 66 % des crédits bancaires.

2. Analysez l'évolution entre les « grandes entreprises » et les « PME-ETI » en émettant des hypothèses pour expliquer le recul des crédits bancaires chez les grandes entreprises.

Constat

Pour faire suite à la question 1 sur le poids relatif des PME/ETI dans l'en-cours total et en utilisant le même document, on distingue un recul conséquent du financement par emprunt des grandes entreprises (-5 % en variation annuelle 2023-2024) contre une augmentation de 4.5 % pour les PME et même + 5 % pour les ETI sur la même période.

Analyse

Une hypothèse sur le recul des crédits bancaires pour les grandes entreprises peut être mise en avant à travers leur capacité à se financer davantage sur les marchés de capitaux (bourses) dans le but de moins subir les variations des taux d'intérêt. Une autre hypothèse porte aussi sur de plus grandes capacités d'autofinancement de la part des grandes entreprises dans leurs projets d'investissement sur la reprise de l'activité post-covid.

EXERCICE 3 — LES INTERVENTIONS DE BPIFRANCE

1. Expliquez le principe de « co-financement » de Bpifrance.

À l'aide du document 1, on constate que Bpifrance accompagne les entreprises dans leur projet de développement, de transition, à l'international voire à l'innovation. On peut parler de « co-financement » puisque l'organisme public aide et soutient financièrement ces projets, propose un accompagnement personnalisé et met à disposition un éventail de dispositifs de financement direct et/ou indirect adéquat.

Avec 5.2 milliards € d'aides et de prêts, Bpifrance est un acteur majeur du financement de l'activité économique des PME/ETI françaises.

2. Analysez en quoi l'intervention de Bpifrance illustre les missions de l'État-stratège dans le financement des entreprises.

À l'aide des deux documents joints, Bpifrance apparaît comme un véritable acteur du financement public/privé. Ainsi, l'État stratège ne gère pas directement l'économie comme dans un modèle interventionniste classique, mais oriente, soutient et corrige les défaillances de marché tout en laissant les acteurs privés agir. Bpifrance, créée en 2012, en est l'instrument financier privilégié.

I. Bpifrance corrige les défaillances du marché du financement

Les banques privées refusent souvent de financer les entreprises jeunes ou risquées faute de garanties suffisantes — c'est une asymétrie d'information et un rationnement du crédit qui pourrait nuire aux volontés d'investissement des entreprises.

Bpifrance y répond en intervenant en crédit, en garantie et en fonds propres à chaque étape du développement de l'entreprise, là où le marché privé est défaillant. C'est le rôle typique de l'État stratège : intervenir là où le marché seul ne suffit pas.

II. Bpifrance oriente l'économie vers des priorités stratégiques

Elle oriente les ressources vers les secteurs jugés prioritaires en accompagnant les entreprises dans leur transition écologique et énergétique, leur innovation et leur développement à l'international. Ce faisant, elle agit en appui des politiques publiques de l'État et des Régions, traduisant des choix politiques collectifs en financements concrets.

III. Bpifrance assure une présence territoriale et un rôle d'accompagnement

Avec ses 50 implantations régionales, Bpifrance incarne la décentralisation de l'action stratégique de l'État, en adaptant son soutien aux réalités locales des start-up, TPE, PME et ETI. Au-delà du financement pur, il propose des solutions d'accompagnement (conseil, formation), ce qui dépasse la logique bancaire classique et confirme le rôle de l'État comme acteur du développement industriel.